

FICHE PROGRAMME FORMATION - EN DISTANCIEL

« MENER DES ACTIONS DE TERRAIN POUR PRESERVER LA SANTE MENTALE DES POPULATIONS IMPACTEES PAR LA CRISE SANITAIRE, EN ÎLE-DE-FRANCE »

FINANCEE PAR L'AGENCE REGIONALE DE SANTE ÎLE-DE-FRANCE
MODULE DE FORMATION DE 3H00 - 2022

Objectif de formation resitué dans un contexte :

« Comme dans toute crise sanitaire majeure qui s'inscrit dans la durée, la pandémie de Covid-19 a exposé la population à de nombreux facteurs pouvant altérer sa santé mentale : peur pour sa propre santé ou pour celle de ses proches, incertitude quant à l'avenir, impact anxiogène d'une médiatisation alarmiste et anarchique, situation de précarité favorisée par les conséquences économiques et sociales de la pandémie, isolement social, désœuvrement, etc. »¹

L'objectif de ce module court de formation est de permettre à des acteurs de terrain - professionnels et bénévoles en Ile-de-France, dans le cadre de leurs missions - d'acquérir une base commune de savoirs, savoir-faire, savoir-être, **pour mener des actions d'éducation pour la santé mentale** auprès de populations impactées par la crise sanitaire, notamment en situation de précarité.

Comme recommandé par le Haut Conseil de la Santé Publique, ce module de formation contribue à « soutenir et conforter les actions et les acteurs locaux qui œuvrent à renforcer et à restaurer les déterminants sociaux et structureaux de la santé mentale à l'issue de la crise, soutenir le déploiement dans l'ensemble des milieux de vie des actions de prévention et promotion de la santé ciblant les déterminants majoritaires de la santé mentale »

Points d'attention : ce module de formation s'inscrit dans une approche « éducation pour la santé – renforcement des compétences psychosociales » et non dans une approche « soin » en santé mentale ; ce module n'est pas une formation « aux premiers secours en santé mentale ».

Objectifs pédagogiques : la formation vise l'acquisition de capacités chez les personnes investies - savoirs, savoir-faire, savoir-être

A l'issue de ce module de formation, les personnes formées seront en capacité :

- Expliquer « santé mentale » et les déterminants de la santé mentale
- Identifier les impacts de la crise sanitaire sur la santé mentale des populations, et plus spécifiquement des populations en situation de précarité, éloignées des systèmes de soin et de prévention
- Expliquer comment préserver la santé mentale au quotidien
- Identifier des outils pour animer des actions auprès de personnes impactées par la crise sanitaire, notamment en situation de précarité
- Identifier – pour pouvoir orienter - les dispositifs existants en lien avec la santé mentale dans ce contexte spécifique, dont les CLSM
- Parler « santé mentale » avec les populations auprès desquelles on intervient : principes d'actions en éducation pour la santé pour intervenir

¹ Haut Conseil de la Santé Publique, HCSP, Covid-19 : impact sur la santé mentale, 6 juillet 2021

Contenus :

- Qu'appelle-t-on « santé mentale » ?
- Déterminants de la santé mentale – les déterminants impactés par la crise - les déterminants sur lesquels l'individu peut agir
- Vers qui orienter :
 - Dispositifs d'écoute et de soutien en ligne
 - Structures/professionnels ressources sur les territoires - dont les CLSM, Contrats locaux de santé mentale
- Découverte d'outils d'animation pour agir en santé mentale auprès de populations en situation de précarité (notamment des outils mis à disposition des acteurs de terrain par Santé publique France, Psycom, IREPS...)
- Comment parler « santé mentale » ?

A qui s'adresse cette formation ?

- **Personnes et structures concernées** : tous les professionnels et bénévoles d'Ile-de-France qui interviennent directement auprès de populations impactées par la crise sanitaire, notamment des populations en situation de précarité éloignées des systèmes de soin et de prévention
- **Prérequis** :
 - Être un professionnel ou un bénévole qui intervient, sur le territoire de l'Ile-de-France, auprès de personnes impactées par la crise sanitaire, notamment des populations en situation de précarité éloignées des systèmes de soin et de prévention
 - Cette formation en distanciel nécessite un prérequis technique : être doté d'un ordinateur, une connexion internet, une caméra, un micro, des enceintes

Méthodes pédagogiques mobilisées :

- Afin de favoriser la dynamique de groupe et l'implication des personnes participantes, il y aura :
 - ✓ une alternance entre les séquences en plénière et en sous-groupes
 - ✓ des échanges et réflexions partagées à partir d'études de situations
- Supports : diaporama, outils de communication et d'animation, sont travaillés tout au long de la formation et sont remis aux participants en format numérique par mail à l'issue de la formation
- Méthodes participatives et interactives prioritaires

Formateurs :

- Vanessa Dewallers, formatrice certifiée, 15 années d'expérience, spécialisée en promotion de la santé-éducation pour la santé, méthodologie de projets, démarche qualité, ingénieries de formation/pédagogique/d'évaluation, animation
- Laurent Bauer, Directeur du Codes93, 20 années d'expérience, spécialisé en promotion de la santé-éducation pour la santé-prévention, méthodologie de projets, gestion de la santé

Modalité :

- **Formation « inter² » en distanciel via « Zoom »**
- Les codes de connexion « zoom » vous seront communiqués via courriel, quelques jours avant le jour de la session
- Des conseils pour vous aider à vous connecter et à suivre cette formation en distanciel vous seront également communiqués, via courriel, quelques jours avant la session, dans le « livret d'accueil du stagiaire »

Durée – horaires (se référer au site du Codes93) :

- 9h30-12h30 ou 13h00-16h00
- 3h00 de formation en distanciel via « Zoom » + 15 minutes pour renseigner l'auto-évaluation à l'issue de la session
- Nous vous remercions de vous connecter 10 minutes avant le démarrage de la session, soit à 9h20, ou 12h50

² « Inter » : qui regroupe des personnes issues de structures différentes.

Modalités de suivi et d'évaluation :

- En amont, lors de l'inscription : validation des prérequis, et diagnostic des situations de handicap et des besoins spécifiques
- A l'issue de la formation, évaluation sommative, à l'écrit, individuelle et nominative : auto-évaluation de la satisfaction et du degré d'acquisition des capacités visées
- Fiche d'émargement par demi-journée – en distanciel votre identification via l'espace « discussion de Zoom » fera office de fiche d'émargement

Modalités et délai d'accès/inscriptions :

- Pour s'inscrire, veuillez renseigner le formulaire d'inscription en ligne via le site du Codes93 : <http://codes93.org/prevention-covid/>
- Nous vous remercions de procéder à votre inscription uniquement si vous êtes certains de pouvoir vous investir à la session de formation
- Vous recevrez une confirmation d'inscription au plus tard 4 jours avant la session de formation
- Si vous indiquez, au moment de votre inscription, des besoins d'aide et/ou d'aménagement alors le référent du Codes93 vous contactera individuellement (par mail et téléphone) pour élaborer ensemble des solutions et ainsi permettre l'accessibilité à la formation

Vous souhaitez des renseignements :

Merci de contacter :

- Vanessa Dewallers, formatrice Codes93, vanessa.dewallers@codes93.org
- Ou M. Laurent BAUER, Directeur Codes93, laurent.bauer@codes93.org

Vous pouvez également consulter le site web du Codes93 : www.codes93.org

Accessibilité :

Le Codes93, organisme de formation engagé dans une démarche qualité, met en œuvre les moyens pour favoriser l'accessibilité aux formations pour les personnes en situation de handicap et/ou nécessitant des aides, des aménagements :

- En amont de la formation, lors de l'inscription, le Codes93 permet l'identification des situations de handicap et des besoins spécifiques. En fonction des besoins diagnostiqués, le Codes93 réalise, en co-construction avec la personne et les partenaires, des recherches de solutions.
- Pendant la formation et lors de l'évaluation, le Codes93 est vigilant à l'accessibilité des locaux ainsi que l'accessibilité pédagogique.

Inscrit dans un travail en réseau, si le Codes93 ne parvient pas à adapter l'offre de formation à la situation, alors la personne sera accompagnée vers des partenaires afin que des solutions soient élaborées.

Financement :

- Les actions de formation sont entièrement financées par l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France
- Elles sont gratuites pour les personnes qui s'y investissent.

Dates 2022 (se référer au site du Codes93) :

- Merci de se référer régulièrement au site du Codes 93 pour prendre connaissance des dates des différents modules et différentes sessions de formation, dans le cadre de ce programme financé par l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France :

<https://codes93.org/prevention-covid/>